

Que rendrez-vous au Seigneur pour tout ce qu'il vous a donné? A lui seul, tout honneur et toute gloire; néanmoins, soyons reconnaissants pour nos admirables gardiens, rendons-leur amour pour amour."

Tout ce que vous venez de lire doit vous enseigner la bonté des anges et la vertu de leur prière.

UN CATHOLIQUE PEUT-IL TOUT LIRE?

Evidemment non. Il est arrêté d'abord par l'*Index*, qui lui interdit d'ouvrir et même de garder certains livres; et il ne saurait enfreindre cette prohibition sans manquer gravement au devoir de l'obéissance vis-à-vis d'une autorité qu'il est tenu de reconnaître et de respecter.

L'*Index* cependant n'atteint que peu d'ouvrages. Mais il y a un autre censeur qui, pour le catholique, doit resserrer davantage le champ de la lecture, c'est la conscience.

Un catholique ne peut pas se sauver sans la foi; et la foi est un don de Dieu qu'il est nécessaire de préserver avec une extrême prudence. Que l'on ait la noble ambition de l'éclairer, en lisant des livres où elle est exposée, discutée, défendue, pourvu que chacun ait égard à la nature de son esprit et à son instruction, rien de mieux. Mais convient-il de la risquer, en abordant sans critique et sans direction des ouvrages qui la décrient ou la dénaturent?

Enfin, un catholique peut-il lire impunément ces mille productions fades, assez souvent malsains qu'on appelle feuilletons ou romans?...

Sur ces points, on doit consulter sa conscience; et après tout, ne pourrait-on pas faire un meilleur emploi d'un temps précieux, qui fuit et ne revient plus!
